



La Gazette de Monteynard

Les dates à retenir

15 octobre

Ramassage des
Encombrants

30 octobre

Dernière collecte des
ordures ménagères

11 novembre

Commémoration de
l'armistice

15 novembre

Dégustation de
beaujolais

Dans ce numéro

- Délibérations et travaux
- Urbanisme
- Infos diverses
- A l'école
- Etat Civil
- Petites annonces
- Spécial Moloks

Délibérations et travaux

Recrutement dans le cadre d'un contrat aidé

Le Conseil Municipal accepte le recrutement du jeune Adrien Rudkiewicz, demandeur d'emploi, dans le cadre d'un **Contrat Unique d'Insertion**, pour une durée de six mois, à raison de 24 h par semaine. L'emploi est financé à 70 % par l'Etat et exonéré de charges patronales.

Le Conseil Municipal accepte le financement d'actions de formation au profit d'Adrien pendant la durée du contrat pour une meilleure insertion à l'issue du contrat et répondre aussi à une exigence de l'Etat à la signature du contrat .

Mise en place de la Participation pour Assainissement Collectif (P.A.C.)

La Participation pour Raccordement à l'Égout (PRE) a été supprimée au 1^{er} juillet 2012 pour être remplacée par la Participation pour Assainissement Collectif (PAC).

Contrairement à la PRE qui ne concernait que les constructions neuves (1.500 € pour la Commune), la PAC doit, selon la législation, être instaurée aussi pour les constructions existantes qui se raccorderont à la station d'épuration.

Le Conseil Municipal décide de s'accorder un délai de réflexion supplémentaire avant la mise en application définitive de cette redevance.

Travaux forestiers

Le Conseil Municipal accepte la signature d'une convention avec l'O.N.F. pour la mise en œuvre d'une opération de vente et d'exploitation groupées de bois.

Il s'agit d'engager des travaux pour une dépense d'environ 14.469 € H.T. qui généreront un total de recettes brutes de 18.430 € H.T.

Cette opération qui permet une meilleure exploitation du domaine forestier devrait se traduire par une recette au profit de la Commune (3.961 €).

Demande de subvention du CIFODEL

Le Conseil Municipal accepte de verser une subvention exceptionnelle pour 2012 au **Centre d'Information et FOrmation Des Elus Locaux**

Montant de la subvention sollicitée et accordée : 146 € (50 % de la contribution annuelle).

Cession de terrain

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'acte notarié relatif à la cession à titre gracieux par M. André Jean-Claude de la parcelle de terrain située aux Jeannots sur laquelle est implanté le transformateur électrique (261 m²) et à régler les frais correspondants (notaire, géomètre).

Abandon de l'usage de produits phytosanitaires

Les aides du Conseil Général sont désormais conditionnées, quel que soit le montant du projet, par l'engagement de la collectivité à abandonner l'usage des produits phytosanitaires (désherbants, débroussaillants, etc.).

Le Conseil Municipal accepte par conviction de l'intérêt écologique du dispositif de ne plus utiliser de produits phytosanitaires dans la gestion des voiries et dépendances communales.

Projet de relance de l'activité du Chemin de Fer de La Mure

Le Conseil Municipal accepte de s'engager au côté des 42 communes des cantons de Corps, Valbonnais et la Mure pour travailler ensemble en vue de voir aboutir la relance de l'activité du petit train de La Mure pour l'intérêt économique du territoire mais aussi du Département.

Les 43 communes souhaitent également soutenir la station de l'Alpe du Grand Serre qui traverse des difficultés.



Urbanisme

- ◆ Avis favorable à **M. Delfosse Xavier**, domicilié chemin de la Carrière pour la construction d'un abri de jardin.
- ◆ Avis favorable à **M. Salvador Denis** domicilié chemin du Pré Pellat pour la construction d'un abri de jardin.
- ◆ Avis favorable à **M. Vincent Thierry** domicilié chemin des Granges pour la réfection du crépi et peinture des façades de la maison..
- ◆ Avis favorable à **M. Clément Joël** domicilié impasse du Château pour la construction d'un garage.
- ◆ Avis favorable à **M. Bel Marc** domicilié chemin de la Côte du Crozet pour la construction d'un garage
- ◆ Avis favorable à **M. Armand David** domicilié chemin de la Côte du Crozet pour la construction d'une piscine.
- ◆ Avis favorable à **M. Rebreyend Paul-Dominique** pour la réalisation d'un abri à ruches sur un terrain agricole situé « Dessous le Serre ».

Point actualisé sur les zones constructibles suite à la modification du Plan d'Occupation des Sols

Secteur sous la Mairie

Les 4 propriétaires des terrains concernés ont engagé les procédures nécessaires afin de proposer un schéma d'organisation de la zone en adéquation avec le Plan d'Occupation des Sols. A suivre

Secteur au Champa (la Ville)

Des rencontres ont eu lieu avec un lotisseur, un géomètre, le Maire et les Adjoints et en concertation, un schéma d'organisation de la zone est en cours de validation. Il reste à obtenir l'avis de la Direction Départementale des Territoires (ex DDE) pour arrêter la voie d'accès à ce futur lotissement.

Permanences de l'Architecte-conseiller

Marc Belli-Riz, architecte-conseiller tient une permanence en Mairie le 3^{ème} vendredi de chaque mois de 16 à 18 h pour accompagner les personnes à compléter les demandes de travaux ou apporter son avis sur les projets de construction neuve.

Pour le 4^{ème} trimestre 2012 les permanences auront lieu les 19 octobre, 13 novembre et 21 décembre.

Les rendez-vous sont pris par le secrétariat de Mairie

Infos diverses

Emplois d'été

Un coup de chapeau aux jeunes Corentin Arnaud, Bertrand et Clément Hernandez, Cécile Perrin et Marina Salvador qui ont renforcé le service technique cet été et qui ont tous apporté entière satisfaction.

L'opération de grand nettoyage du cimetière a été réalisée dans le cadre de ces jobs d'été et nous tenons à faire retour des nombreux compliments reçus en Mairie.

Bienvenue

Bienvenue à Adrien Rudkiewicz qui suite à son emploi d'été a été recruté pour 6 mois à compter du 20 août dans le cadre d'un contrat aidé réservé aux demandeurs d'emploi.

Fête du village

Vif succès de la fête du village le 7 juillet dernier qui a permis aux 2 associations organisatrices (Sou des Ecoles et l'Amicale Gymnique) de percevoir chacune 1.000 €.

Fête du pain

Vif succès également de la fête du pain organisée par les Roues Cool les 15 et 16 septembre. Un grand merci aux associations communales pour les animations organisées pour le village.

Ramassage des encombrants

Il aura lieu le **lundi 15 octobre 2012** dès 7 h le matin.

Penser à déposer au lieu habituel de ramassage des poubelles ce dont vous souhaitez vous débarrasser et qui n'est pas collecté.

Pour les objets lourds à déplacer, s'inscrire en Mairie jusqu'au 12 octobre à 17 h.

Nous demandons aussi à chacun de ne déposer les objets destinés au ramassage que la veille à partir de 17 h pour éviter le passage de particuliers qui trient les dépôts de façon anarchique.

Recensement militaire

Nous rappelons que les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser le mois ou le trimestre qui suit leur 16^{ème} anniversaire.

Se présenter en Mairie muni(e) du livret de famille.

Commémoration du 11 novembre

La population est cordialement invitée à la commémoration. Rendez-vous à 11 h au cimetière.

Beaujolais nouveau 2012

La municipalité invite la population à partager le verre de l'amitié à l'occasion du beaujolais nouveau.

Réservez d'ores et déjà **votre soirée du jeudi 15 novembre à partir de 19 h 00** mais pensez à vous inscrire en mairie pour des questions d'organisation.

Dégâts dans la forêt

Les vents violents qui ont touché le département fin avril dernier ont cassé bon nombre de pins dans la forêt communale provoquant une espèce de « trou » visible de la route départementale

L'Office National des Forêts (gestionnaire du domaine) a fait procéder à la coupe et à l'évacuation des bois morts. Il est prévu la plantation de nouveaux arbres.

Site internet

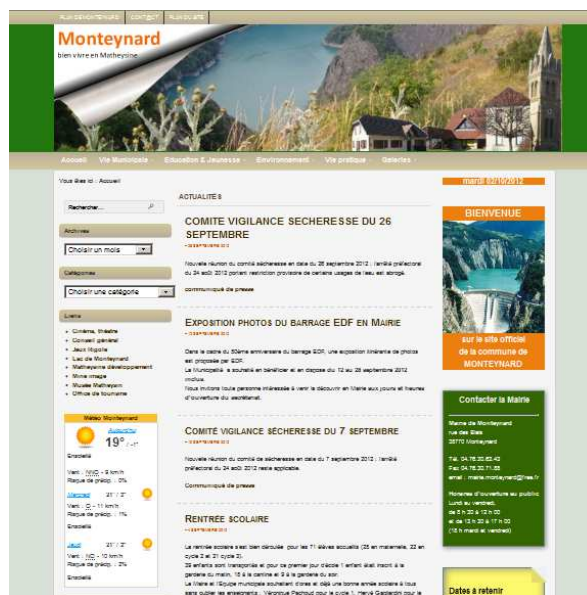
Le site officiel de la Mairie est en ligne : monteynard.fr

Vous trouverez toutes les informations de la vie municipale et associative mais aussi les adresses pour toutes vos démarches administratives.

Nous lançons un appel à toute personne détentrice de photos anciennes de la commune pour compléter la galerie du site.

Vos photos seront numérisées et vous seront bien évidemment rendues.

Merci d'avance pour vos contributions.



A l'école

Bilan de rentrée très satisfaisant

	Enseignant	Classes	Nombre d'élèves	Total
Cycle 1	Mme Pachoud	Petite section	12	28
	Mme Fernandez (ATSEM)	Moyenne section	8	
		Grande section	8	
Cycle 2	M. Gagliardini (Directeur)	CP	13	22
		CE1	9	
Cycle 3	Mmes Porciero et Charles	CE2	5	21
		CM1	10	
		CM2	6	
Total effectif				71

Cantine (Mmes Turc et Choulet) et garderies périscolaires (Mmes Fernandez et Turc)

Les tarifs proposés en fonction du quotient communal et du nombre de personnes de la famille sont inchangés depuis 2008 malgré les augmentations des charges.

La progression de l'effectif influe sur la fréquentation de la cantine depuis ce début d'année avec plusieurs petits.

Transport scolaire (Mme Sommacal)

39 enfants transportés au tarif inchangé depuis 2002 de 31 € par enfant, 46 € pour 2 enfants, gratuité à partir du 3^{ème}.

Transport des élèves du lycée de Vizille pour le retour du soir, 12 h 30 le mercredi pour cette année.

Activités musicales et sportives

Angéline Mere intervient tous les jeudis matins en musique pour les 3 classes : 1/2 h pour le cycle 1, 45 mn pour le cycle 2 et 1 h pour le cycle 3 qui bénéficie du piano gracieusement offert à l'école par M. et Mme Chanbafort à qui nous réitérons nos sincères remerciements.

Vincent Melmoux dispense les cours de gymnastique tous les mardis matins pour les enfants de la Grande Section au CM2 et accompagne les 10 séances de piscine qui auront lieu à partir du 8 janvier 2013, activités financées en intégralité par la Commune.

Conseil d'école

Il aura lieu mardi 23 octobre 2012 à 18 h 00.



Etat Civil

Mariage

Félicitations à **Chrif DLIMI** et **Marine BILLON** qui se sont unis le 1er septembre 2012.



Naissances

- **Elicia**, Martine, Lucette **Collin** née le 13 juillet 2012 à Echirrolles.
- **Nathan**, Albert, Pierre **Navarro** né le 30 juillet 2012 à Saint-Martin-d'Hères.
- **Emma**, Yolande, Annie **GALLIEN** née le 7 août 2012 à Saint-Martin-d'Hères



Bienvenue

Bienvenue aux familles nouvellement installées

- Fernandez/Libot, chemin de la Condamine
- Andrieux/Provost, rue des Blais
- Navarro, chemin des Sources
- Demeure/Chalindard, chemin de la Cime
- Ajnovic, rue de la Ville

Pour les inscriptions sur la liste électorale, se présenter en Mairie jusqu'au 31/12/2012.

**Vos petites
annonces
en VRAC**

- Vds lit mezzanine 1 place + bureau en acier. Très bon état. Prix : 80 €
Tél: 06.88.48.37.41

SPECIAL MOLOKS

L'installation des moloks est en cours de réalisation par l'entreprise Froment TP et la livraison est prévue pour la fin du mois d'octobre.

La mise en service met fin au ramassage hebdomadaire, le dernier aura lieu le 30 octobre prochain.

Nous rappelons que le molok est un container d'une contenance de 5 m³ partiellement enterré et concerne environ 80 habitants. Les points d'implantation ont été définis en concertation avec le Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Déchets Ménagers car ils doivent répondre à plusieurs critères : absence de réseaux aériens et/ou enterrés, zone de stationnement pour permettre aux usagers le dépôt des sacs poubelles en toute sécurité, conditions de collecte du camion qui ne gênent pas la sécurité routière, etc.

A compter du 1^{er} novembre 2012, la population est invitée à déposer ses sacs de déchets ménagers (hors tri sélectif) dans le molok près du lieu de résidence de préférence, à savoir :

- **les Ripeaux** (abri bus),
- **les Blais** (entrée lotissement des logements sociaux, et chemin des Sources),
- **les Liorats** (rond-point),
- **Salle polyvalente** (2 sur le parking),
- **le Buya** (chemin du Pré de la Cour),
- **la Ville** (2 sur le parking)
- **la Côte du Crozet** (près du jeu de boules)

Pour le tri, les moloks seront accessibles dès le 1^{er} novembre 2012 également et les colonnes sont installées à la salle polyvalente et sur le parking communal de la Ville.

Dernier point important : l'utilisation des moloks ne réduit pas le coût annuel de la facture de l'administré mais contribue de façon avérée à ralentir l'augmentation du service car l'économie sur le ramassage permet de financer sans répercussion les majorations appliquées chaque année par les usines de traitement.

